

N° 11

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 12 OCTOBRE 1962

Onze heures du matin

PRIÈRE

Avec l'assentiment unanime, sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Churchill, il est résolu,—Qu'un comité spécial soit institué aux fins de dresser et présenter avec toute la diligence possible une liste des députés qui doivent composer les comités permanents de la Chambre, ledit comité se composant de Messieurs Churchill, Habel, Knowles, Marcoux, Pickersgill et Ricard, et que l'application des dispositions du paragraphe (1) de l'article 65 du Règlement concernant le nombre des députés du comité soit suspendue.

M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Communiqué publié le 29 août 1962 par les délégués des gouvernements des États-Unis et du Canada, à la suite des discussions de deux jours tenues à Ottawa sur les problèmes présents et futurs de l'industrie du bois tendre de construction en Amérique du Nord. (Textes français et anglais).

Avec l'assentiment unanime, M. Cardin, au nom de M. Deschatelets, appuyé par M. Habel, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-60, Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Knowles, appuyé par M. Howard, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-61, Loi modifiant la Loi sur les vacances annuelles, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.